

Analyse rapide des résultats du Congrès

Sur la modification constitutionnelle du 04 février 2008

J'ai repris le résultat du vote du Congrès et tout mis en tableau pour y voir plus clair. C'est intéressant.

Le tableau donne également les résultats des votes séparés et antérieurs pour l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Une analyse rapide permet d'en tirer des enseignements très concrets. Vous en verrez peut-être d'autres que moi, mais je vous livre les miens.

	Assemblée Nationale	Sénat	Congrès (Assemblée Nationale)	Congrès (Sénat)	Total Congrès
Votants	481	320	568 (+18 %)	325 (+1,6 %)	893 (+11,5 %)
Exprimés	381	258	468 (+22,8%)	272 (+ 5,4%)	741 (+11,7 %)
Majorité	191	130	445		
Pour	304	210	347 (+ 14,1 %)	213 (+ 1,4 %)	560 (+ 8,9 %)
Contre	77	48	121 (+ 57,1 %)	60 (+ 25,0 %)	181 (+ 44,8 %)
Résultat	Adopté	Adopté	Adopté		
Groupe SRCGD (1)	204	96	204	96	300
Pour	8	10	17	15	32
Contre	51	22	91	30	121
Abstention	95	61	94	49	143
Non votants	0	3	3	2	5
Groupe GDR (2)		23	24	23	47
Pour	0	0	0	0	0
Contre	21	23	21	23	45
Abstentions	2	0	3	0	3

(1) Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et Divers Gauche.

(2) Gauche Démocrate et Républicaine

Je n'ai regardé que les résultats globaux, mais j'en tire pour ma part, les principaux enseignements suivants :

1- Les congressistes ont été plus nombreux (participation plus importante) qu'ils ne l'étaient dans les chambres séparées, surtout de la part des députés (+ 18 %).

2- Ils se sont déplacés pour voter (ou si c'était pour la bouffe, ils ont voté quand même), surtout pour les députés (croissance des exprimés de près de 23 %, par rapport à leur vote précédent).

3- C'est surtout le vote **contre** qui a progressé d'une fois à l'autre (+ 57 % chez les députés et + 25 % chez les sénateurs).

4- Le vote **pour** a aussi progressé mais dans une moindre proportion, plus chez les députés (+14%) qu'au sénat d'ailleurs (+1,4 %), ce qui veut dire que les indécis ont été poussés à se déterminer.

5- Au total, il est préférable d'agir vis-à-vis de l'Assemblée qui se montre plus sensible et dont les membres sont plus nombreux.

6- Ça prend du temps pour faire bouger les choses et nous n'en avons que très peu...
Dommage, avec 1 mois de plus... Mais quel boulot de fait !

Tout ceci s'est montré insuffisant pour bloquer le processus, mais l'opinion se travaille et je veux croire que notre action de pression auprès des parlementaires est en partie, même minime, à l'origine de ces changements.

Analyse du scrutin du Congrès – partie II

Les votes des parlementaires signataires de l'appel du CNR

D'après le site du CNR, il y avait 111 parlementaires appelés au Congrès et signataires de la pétition du CNR (68 députés et 37 sénateurs).

Vous pouvez en vérifier la liste ici :

http://www.nousvoulonsunreferendum.eu/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=18&Itemid=35

J'en donne un tableau de répartition ci-dessous.

Les parlementaires signataires de l'appel du CNR appelés au Congrès

	Députés	Sénateurs	Total
PS et apparentés	49	16	65
PCF et apparentés	19	21	40
	68	37	105

Je me suis intéressé à analyser cette liste à la lumière des résultats des votes des deux Chambres et du Congrès et voici les conclusions auxquelles je suis parvenu (vous pouvez compléter par les vôtres, c'est le but) :

1 - Il faut rendre hommage aux 19 députés communistes et apparentés (17 PCF, 1 Républicain de Gauche et 1 Verte) et aux 21 sénateurs (20 PCF et 1 MRC) qui ont honoré leur engagement en votant contre lors du Congrès, tout comme ils l'avaient unanimement fait lors du vote à l'Assemblée (sauf 1 député PCF).

2 – Dans le groupe PS et apparentés, les positions ont été moins franches.

D'abord, il faut souligner que la participation a été plus forte au Congrès qu'à l'Assemblée. Cela a été dit, mais cela n'a rien empêché

Sur les 49 députés signataires, 17 d'entre eux n'ont pas pris part au vote à l'Assemblée, et 4 ont voté l'abstention, soit un total de 21, sur lesquels 18 se sont rattrapés au Congrès en votant contre. Les trois abstentionnistes restants se sont donc abstenus lors des deux consultations (je donnerai ultérieurement les noms, puisque le scrutin est public et que la République nécessite la transparence...).

3 – Au total, et c'est ce qui compte : tous les députés signataires, à l'exception de 3 (qui ont voté l'abstention), ont voté **contre** lors du congrès et un seul sénateur PS a finalement voté **pour** lors du Congrès.

Cela permet d'établir une statistique, au fond profondément humaine : 4 % des signataires d'un engagement sont capables de ne pas le respecter ! Le plus dur est de réussir à les identifier...